

AU QUOTIDIEN

Le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" vous propose un accompagnement à l'élaboration et à la réalisation de votre projet de vie par :

- un accès ou un maintien aux soins,
- un accompagnement personnalisé depuis votre domicile, principalement, ou dans la ville,
- une aide à la gestion (logement, budget, temps...),
- un soutien au développement de votre vie sociale,
- des actions collectives,

Le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" est un service du pôle social et médico-social du centre hospitalier de Montfavet.

Ce pôle est constitué d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), d'un Foyer de vie (FV), d'un Foyer d'accueil médicalisé (FAM), d'un Foyer d'Hébergement (FH), d'un Service d'Aide par le Travail (SAT), d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), de Lits Halte-Soins-Santé (LHSS), d'une équipe Santé-Précarité (EMPP), de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM), d'un Institut Médico-éducatif (IME) et d'une Résidence Accueil.

Le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" est situé à Carpentras.
Des relais sont assurés sur l'ensemble du territoire, au sein des EDES, CCAS, mairies...

Pour nous joindre :
04.90.03.92.84 / 06.70.50.00.94

S.A.M.S.A.H. "L'Épi"
Rond-Point de l'Amitié
CS 30269
84208 CARPENTRAS cedex

psms.samsah@ch-montfavet.fr

COMPOSITION de l'ÉQUIPE

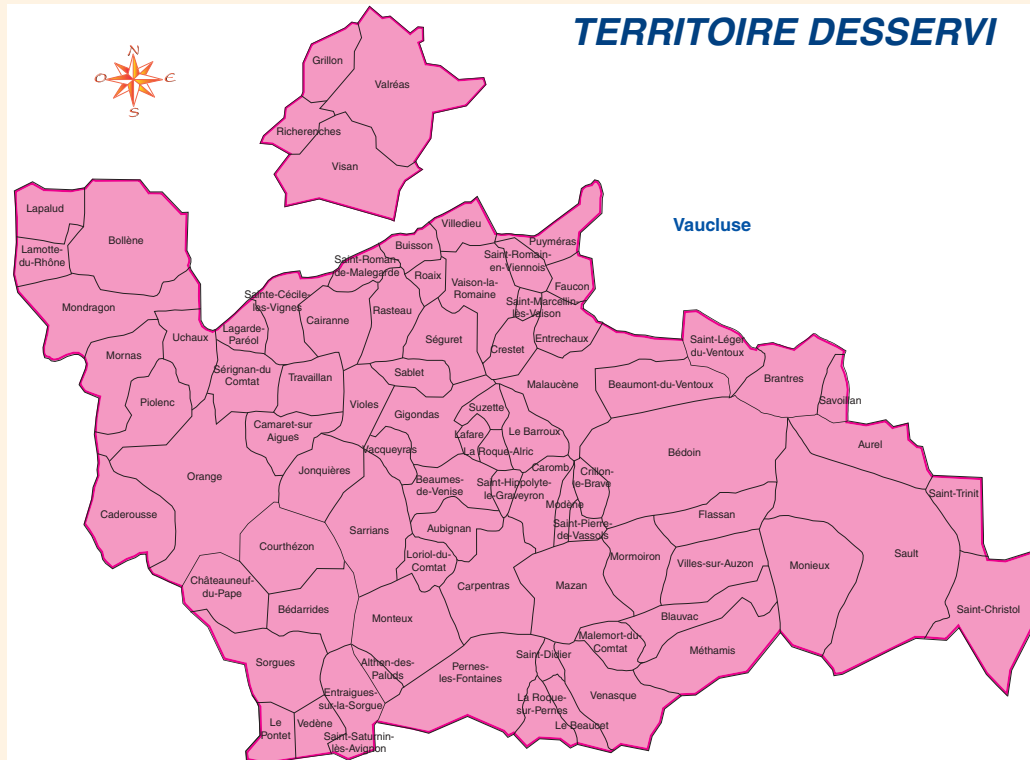
- Des médecins
- Une cadre socio-éducatif
- Une secrétaire
- Une psychologue
- Une assistante de service social
- Deux infirmières
- Trois éducatrices spécialisées



S.A.M.S.A.H.

"L'Épi"

Service Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



POUR QUI ?

Le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" s'adresse aux personnes en situation de tous types de handicap. Ce handicap doit être reconnu par la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées) au sens de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" prend en charge, sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), des personnes adultes handicapées, âgées à partir de 18 ans (sauf dérogation) et sans limite d'âge, vivant à leur domicile, seules ou en familles.

Le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" intervient sur les territoires du haut Vaucluse et du Comtat Venaissin.

- **L'axe soignant**, centré sur la prise en charge et le suivi médical et/ou un accompagnement psychologique.

- **L'axe éducatif**, centré sur l'accès et le maintien dans le logement, la gestion administrative et budgétaire et l'insertion professionnelle.

- **L'axe social**, centré sur un accès facilité à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté afin de favoriser le lien social et rompre l'isolement.

POURQUOI ?

Le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" est un service d'accompagnement à l'accès aux soins (ou au maintien dans les soins), à la vie quotidienne, au développement du lien social, à la citoyenneté. Son objectif principal est d'accompagner la personne à vivre en autonomie au travers de trois axes :

COMMENT ?

- 1 - Vous êtes en possession d'une orientation S.A.M.S.A.H., délivrée par la MDPH.
- 2 - Vous habitez le haut Vaucluse ou le Comtat Venaissin depuis plus de 3 mois
- 3 - Vous contactez le S.A.M.S.A.H. "L'Épi" pour obtenir un dossier de demande d'admission
- 4 - Vous adressez le dossier complet au S.A.M.S.A.H. "L'Épi"
- 5 - Votre dossier est étudié par le service administratif

Il est complet

- 6 - Une proposition de rencontre vous est faite
- 7 - Ensuite votre demande sera étudiée en commission d'admission

Il est incomplet

- 6 - La demande est mise en attente, vous êtes invités à nous adresser les documents manquants

Avis favorable avec admission immédiate

Avis favorable avec positionnement sur liste d'attente

Refus motivé